

AVIS PUBLIC

CONSULTATION SUR LE PROJET DE VISION STRATÉGIQUE DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

Le 18 juin 2025, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska a adopté un projet d'énoncé de vision stratégique, et ce, par le biais de la résolution numéro 2025-06-162.

Avis public est par la présente donné, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, qu'une commission, formée des élus du Comité d'aménagement durable et environnement (CADE), tiendra une assemblée de consultation publique à la date, heure et lieu suivant :

Date et heure : Mercredi, le 16 juillet 2025 entre 18h00 et 19h00
Endroit : Salle du Conseil de la MRC de Nicolet-Yamaska
257-1, rue de Mgr-Courchesne à Nicolet.

Au cours de cette assemblée, la Commission expliquera le projet d'énoncé de vision stratégique et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet d'énoncé de vision stratégique de la MRC de Nicolet-Yamaska a été adopté tel qu'il suit :

Engagée dans une transition socioécologique structurante, la MRC de Nicolet-Yamaska oriente ses actions vers un avenir durable, équitable et respectueux des écosystèmes.

En misant sur des services de proximité accessibles et de qualité, la MRC renforce le tissu social et économique local. Elle encourage une cohabitation harmonieuse entre les milieux naturels, agricoles, résidentiels et culturels, dans une perspective d'équilibre et de respect mutuel. Grâce à sa résilience, elle s'adapte aux changements climatiques, économiques et sociaux avec agilité et solidarité.

Elle valorise une agriculture durable, pilier de son identité territoriale, en soutenant les pratiques agroenvironnementales et l'autonomie alimentaire.

Par l'innovation, elle stimule la créativité et développe des solutions adaptées aux enjeux contemporains. La collaboration entre les citoyens, les municipalités, les organismes et les entreprises est encouragée afin de renforcer la cohésion sociale et la capacité d'agir collectivement.

La MRC de Nicolet-Yamaska place l'inclusion au centre de ses priorités, en favorisant la participation de toutes et tous à la vie collective. Par cette approche intégrée et humaine, elle accroît son attractivité et affirme son rôle de territoire accueillant, innovant et durable.

Fait et donné à Nicolet, ce 25^e jour du mois de juin 2025.



Chantal Tardif
Directrice générale et
Greffière-Trésorière